

La cote de crédit de l'Ontario

Mise à jour de l'automne 2023

Présentation technique



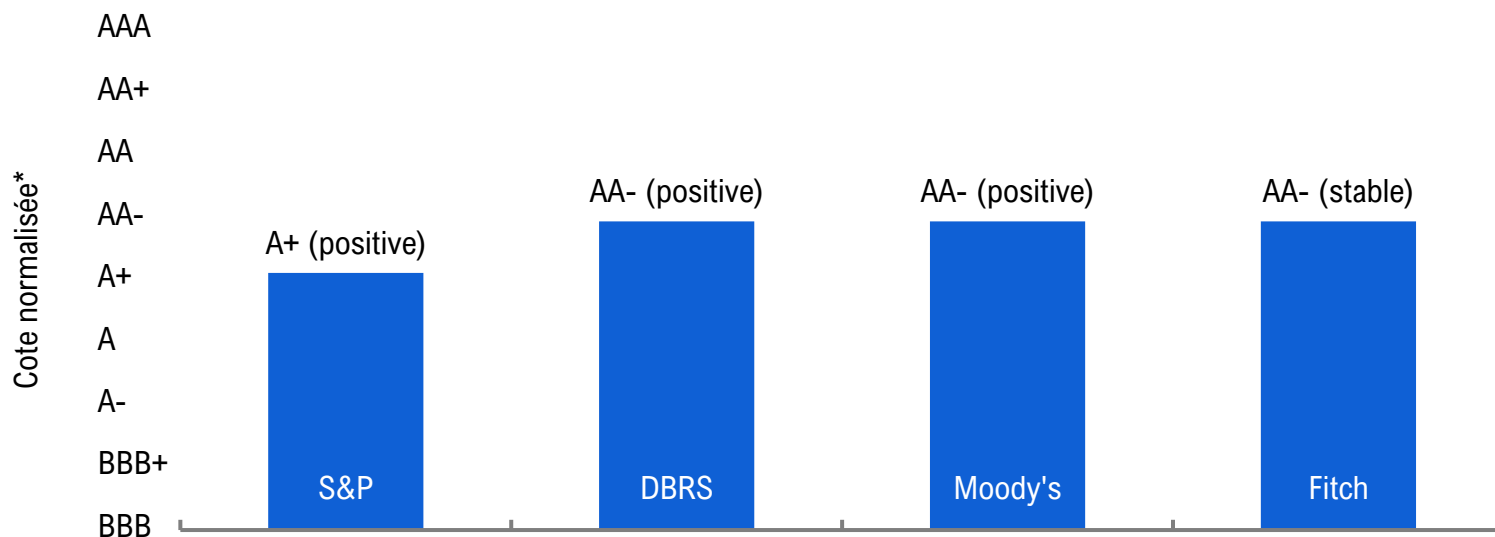
BRF
BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

Contexte

- La dette de l'Ontario (la « province ») est évaluée par quatre grandes agences de notation internationales :
 - S&P Global Ratings
 - Moody's Investors Service
 - DBRS Morningstar
 - Fitch Ratings
- La cote de crédit qu'elles établissent traduit leur opinion sur la capacité de l'Ontario à remplir les obligations financières que lui impose sa dette.
- Les provinces ayant une meilleure cote de crédit bénéficient généralement de taux créditeurs plus faibles.

Maintien de la cote de crédit de l'Ontario; trois agences l'ont assortie d'une perspective positive

- Les quatre agences de notation ont publié des évaluations mises à jour, et chacune a confirmé la cote de crédit de l'Ontario.
- Trois agences ont révisé la perspective de crédit de l'Ontario, la faisant passer de stable à positive. Une perspective positive reflète l'opinion des agences de notation selon laquelle les perspectives budgétaires de l'Ontario se sont améliorées, avec un retour plus rapide à l'équilibre budgétaire et un fardeau de la dette moins lourd que prévu auparavant.



* Les cotes sont fondées sur un cadre normalisé qui aligne les cotes de crédit attribuées par les quatre agences de notation sur celles de S&P et Fitch. Les perspectives des agences de notation figurent entre parenthèses.
Source : S&P, DBRS, Fitch, Moody's et BRF.

Facteurs positifs influant sur la cote de crédit de l'Ontario

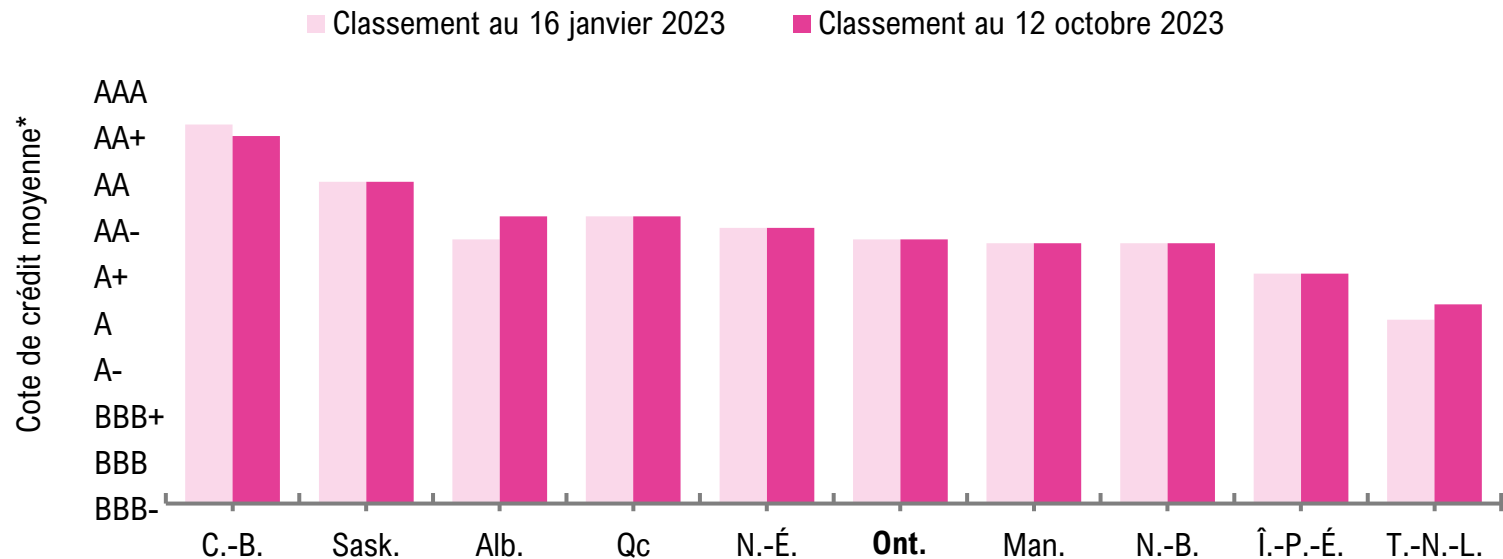
- **Économie** – économie importante et diversifiée, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services, solides relations commerciales, facteurs démographiques et de richesse favorables.
- **Liquidités et gestion de la dette** – importantes réserves de liquidités, accès solide aux marchés d'emprunt, et programme de gestion prudente de la dette, qui vise à limiter l'incidence sur la dette des risques liés au refinancement, aux variations des taux d'intérêt et aux fluctuations des taux de change.
- **Cadre fédéral-provincial** – confère aux provinces la souplesse nécessaire pour rajuster leur politique fiscale et leurs dépenses de programmes, en plus de paiements de transferts fédéraux prévisibles.

Facteurs négatifs influant sur la cote de crédit de l'Ontario

- **Situation macroéconomique** – la situation macroéconomique nationale et mondiale, y compris l'inflation et les taux d'intérêt élevés, le ralentissement du commerce mondial et l'instabilité géopolitique persistante font peser des risques baissiers sur les projections financières de la province.
- **Fardeau de la dette** – le fardeau élevé de la dette fait en sorte que si les taux d'intérêt connaissaient une hausse plus importante que prévu ou restaient élevés pendant plus longtemps, la province pourrait être confrontée à de plus grandes pressions budgétaires attribuables aux frais d'intérêt.
- **Pressions liées aux dépenses** – le gouvernement est confronté à des pressions liées aux dépenses en raison des revendications salariales du secteur public dues à une forte inflation, des pénuries de personnel dans le secteur des soins de santé et des augmentations salariales rétroactives liées à la loi 124.

L'Ontario se classe au sixième rang des provinces pour sa cote de crédit

- Depuis le dernier rapport du BRF sur la cote de crédit, les cotes de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador ont été relevées, tandis que celle de la Colombie-Britannique a été revue à la baisse.
- En raison du relèvement de la cote de l'Alberta, la cote de crédit moyenne de l'Ontario est passée du cinquième au sixième rang parmi les provinces.

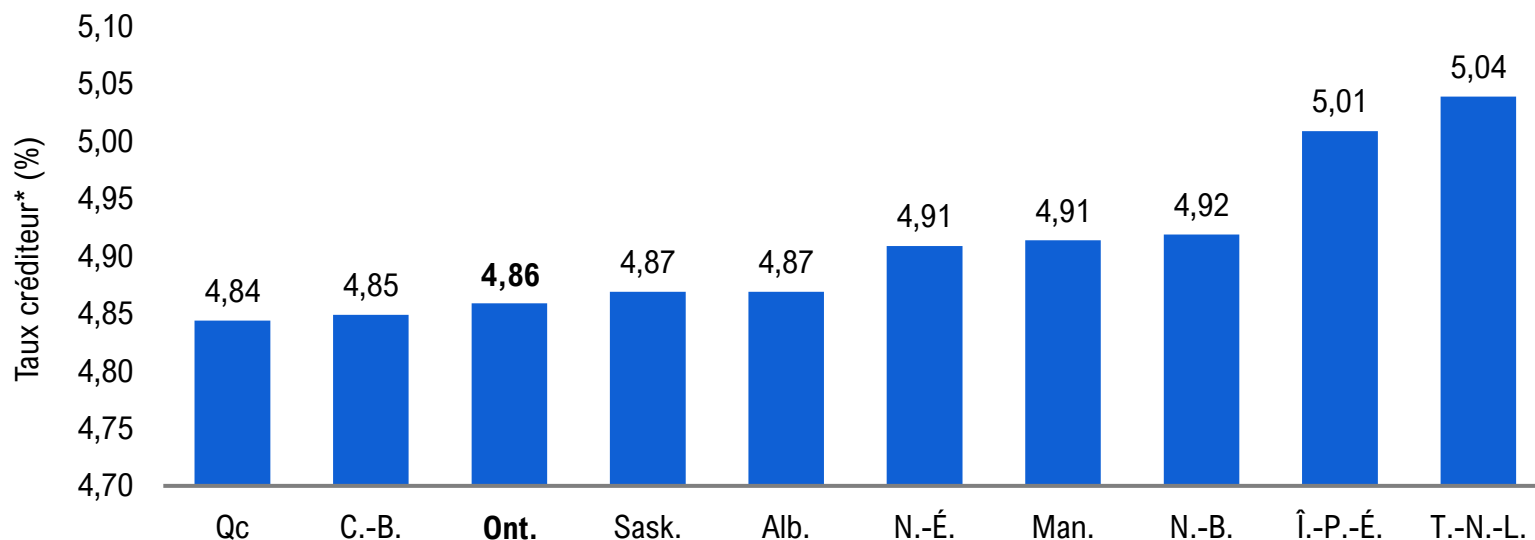


* Les cotes sont fondées sur un cadre normalisé qui aligne les cotes de crédit attribuées par les quatre agences de notation sur celles de S&P et Fitch.

Sources : S&P, DBRS, Fitch, Moody's et BRF.

Le taux créditeur de l'Ontario est inférieur à celui de toutes les provinces sauf le Québec et la Colombie-Britannique

- Bien que les provinces ayant une meilleure cote de crédit bénéficient généralement de taux créditeurs plus faibles, les coûts d'emprunt de l'Ontario sont inférieurs à ceux de toutes les provinces, à l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, même si la province se situe au sixième rang pour ce qui est de sa cote de crédit.



* Les taux créditeurs sont ceux des obligations à 10 ans, au 10 octobre 2023.
Sources : Office ontarien de financement et BRF.

Merci!



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

2, rue Bloor Ouest, bureau 900
Toronto (Ontario) M4W 3E2
416 644-0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

